

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE MARINS

Membre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW)

56 Rue Falguière 75015

N°69 JANVIER/FEVRIER 2011

France Ports Accueil

EDITO

TRIPARTISME :. C'est le mot clé, définissant l'esprit qui a présidé à la création de l'Organisation Internationale du Travail et qui régit son fonctionnement (représentation de ses membres, composition de son Conseil et de ses commissions, élaboration des conventions). On retrouve toujours les trois acteurs : Etats membres, organisations patronales et organisations de salariés, ce qui pour les conventions sociales maritime se traduit par organisations d'armateurs et syndicales des gens de mer.

C'est donc bien cet esprit tripartite que l'on retrouve dans la Recommandation 173 explicitant les termes de la Convention 163 sur le bien être des gens de mer à bord et dans les ports. C'est ce même esprit qui a déterminé la composition des organismes français issus de la transposition de la Convention 163 dans notre réglementation après sa ratification, à savoir le Conseil Supérieur et les Commissions Portuaires de bien être.

Et c'est naturellement ce même tripartisme que l'on devra retrouver, conformément à l'article 10 de la Recommandation 173, dans les sources de « l'appui financier régulier et suffisant aux services et moyens de bien être » c'est-à-dire les subventions publiques, les taxes droits de ports, contributions volontaires des armateurs et des Gens de Mer ;;;

Ayant assisté le mois dernier aux assemblées générales des deux associations d'accueil du GPM de Marseille, j'ai eu la curiosité de répertorier ces « sources » et j'ai constaté que les apports de l'Etat et des collectivités locales étaient, à Marseille quatre fois et à Port de Bouc cinq fois, supérieures aux « contributions volontaires » des armateurs. Quant aux apports des marins et de la Fédération Internationale des Transports, ils sont à Marseille deux fois et à Port de Bouc six fois ceux de cette même « contribution »

Voilà de quoi conforter notre demande d'inscrire au Code des Ports Maritimes l'officialisation d'une « redevance bien être » dont seraient redevables tous les armateurs de navires faisant escale dans les ports français. Ceci permettrait d'assurer un équilibre plus harmonieux entre les différentes sources de financement, et d'établir un véritable partenariat des acteurs portuaires, condition d'un accueil performant et pérenne des marins dans nos ports. Alain Coudray.

SOMMAIRE

Il y a dix ans	2
Oeuvres de Mer	2
International Boletín de Gente de MAR	2
Nouvelle Convention maritime	2
A.G. ICSW	2
Xème Congrès ICMA	2
Contribution des armateurs au Bangladesh	2
Nouvelles des foyers : Une réflexion partagée	2
Dunkerque	3
Loon Plage/Calais /St Malo/Rouen/Le Havre	4
Brest /Lorient/ST Nazaire	5
La Rochelle/Port de Bouc	6
Marseille	7
Port Réunion	8

Il y a dix ans : Début 2001 se terminait l'opération financée par le Welfare Trust de l'équipement informatique de nos foyers et nous posions la question de savoir comment mettre ce réseau Internet à la disposition des marins. Ce n'est plus maintenant une question, tant la communication par Internet est réclamée par les marins. Mais là encore le Welfare Trust sera utile pour équiper nos foyers du logiciel de « régulation » de cet outil moderne de communication.

Message de la Société des Œuvres de Mer : Amis des foyers, Nous vous rappelons que nous attendons au plus vite vos rapports d'activités pour l'année 2010 afin de donner de vos nouvelles dans notre bulletin. Pour ce qui est des demandes de

Il y a dix ans, on espérait une ratification proche de la Convention 163 et nous notions l'aide apportée à notre requête par deux parlementaires qui interpellèrent le ministre d'alors M. Gayssot. En 2011 l'appui parlementaire ne sera pas superflu pour officialiser dans le Code des Ports la redevance de bien-être imputable à tout navire en escale que nous appelons de nos vœux. AC

subvention (dont l'obtention dépend en partie de votre participation à notre bulletin), celles-ci doivent nous être adressées avant le 15 mai. Merci d'avance Elisabeth Conscience

INTERNATIONAL

Boletín de Gente de Mar : Domingo Gonzalez Joyanes, Avocat du Centre des Droits des Marins à Madrid et à Barcelone, vient de lancer un bulletin mensuel (Boletín de Gente de Mar) dédié aux questions qui sensibilisent les marins (piraterie, navires abandonnés, instruments internationaux OMI, OIT, organisations de bien être, etc.... Il souhaite démarrer un forum sans

prétention qui permettra d'avancer chaque jour vers une meilleure humanisation de « notre monde de la mer ». Son adresse : Centro de los derechos del marino- C. Julian Hernandez nº3 bajo izquierda 28043. E.mail Djoyanes@hotmail.com tele 912342264-618792096

Application de la nouvelle Convention Maritime 2006 La Confédération helvétique ratifie la convention du travail maritime à l'occasion du 5e anniversaire de son adoption. La Suisse est le douzième Etat membre, le sixième pays européen, et le premier Etat sans littoral ayant des intérêts dans le secteur maritime à ratifier la MLC, 2006. Cette ratification par la Suisse donne un élan majeur à la campagne de ratification lancée par le Directeur général du BIT en décembre 2010, par laquelle il invite les Etats membres à ratifier la MLC, 2006, soit en février 2011, à l'occasion du cinquième anniversaire de son adoption, soit en juin 2011, lors de la 100ème session de la Conférence internationale du Travail, qui est tout aussi symbolique. La première

condition d'entrée en vigueur de la MLC, 2006, au moins 33 pour cent de la jauge brute de la flotte marchande mondiale – est déjà satisfaite, la couverture étant actuellement de plus de 48 pour cent, la deuxième, à savoir sa ratification par 30 pays, n'est pas encore atteinte. Cette dernière condition fait craindre que cette convention ne soit pas appliquée en 2011, voire pas même en 2012. La revue « The Sea » de The Mission to Seafarers signale qu'il avait été espéré que les 27 pays de l'Union européenne l'auraient ratifiée en 2010, mais nombre d'entre eux, y compris le Royaume Uni, sous prétexte d'adapter leur législation nationale, se livrent à des manœuvres dilatoires et chronophages. A.L.L.

Assemblée générale du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW) se tiendra à Copenhague les 13 et 14 avril 2011. Le premier jour sera consacré à l'Assemblée Générale. Le second sera un séminaire consacré à l'étude des problèmes auxquels les marins ont à faire face : bien être des marins avec l'apparition de

nouvelles techniques tant à bord qu'à terre, la Convention Maritime 2006, la piraterie et l'implication des compagnies de navigation dans le bien être des marins. Des représentants des compagnies de navigation seront invités à participer à cette journée d'études.

Le Xème Congrès de l'ICMA (International Christian Maritime Association) se tiendra à Hambourg en Août prochain. L'ICMA a un rôle d'observateur à l'OMI et peut faire remonter les différentes questions concernant les marins, notamment l'application du code ISPS

Le ministre de la marine marchande du Bangladesh a donné son accord le 8 mars dernier pour l'institution d'une taxe sur tous les navires escalant dans les ports de ce pays. Cette taxe de 15US\$ servira au financement des structures d'accueil. Elle sera collectée et gérée par l'administration gouvernementale.

NOUVELLES DES FOYERS

Internet : les foyers d'accueil, une réflexion partagée.

Dans la chronique « il y a dix ans » Alain Coudray, notre président fondateur, évoque la mise en place

de l'équipement informatique de nos foyers. C'est ITF Welfare Trust qui en assuré le financement et notre ami Hubert Lagente de l'A.P.M.A. la formation des membres des foyers. Dix ans après, la multiplication des micro-ordinateurs n'est pas sans poser quelques problèmes. Une réflexion devenait nécessaire. Nos amis de Marseille, Port de Bouc et Sète et nous la partageant « Le 22 janvier, nous nous sommes retrouvés, une trentaine de bénévoles, à parité des sexes, des foyers de Sète, Marseille et Port de Bouc, pour une journée de réflexion sur le travail de bénévoles dont le thème était ainsi proposé : les conditions de l'accueil des marins dans les foyers évoluent. Il est quelquefois plus difficile de rencontrer les marins adeptes des téléphones et des ordinateurs.

- Cela veut-il dire que la relation est devenue impossible ?

- Comment pouvons-nous nous adapter à ces conditions nouvelles ?

Nous avons d'abord tenté un regard... extérieur à nous-mêmes en nous interrogeant sur le mot "foyer" : quelles consonances a-t-il ? Le mot fait penser à foyer de travailleurs ou à un "bouge", on a évoqué Amsterdam... et pas sûr que "club" soit plus évocateur de notre action. Faut-il le remplacer ? Par "cercle", "maison", "carré", "ambassade", "comptoir"? Aucun mot ne nous satisfait, mais cette recherche nous a poussés à nous demander comment sont perçus les marins hors des foyers. Outre le fait qu'une ville comme Marseille ne connaît pas son port, les marins au long cours, qui ne votent pas, contrairement aux marins pêcheurs, sont surtout perçus comme des pollueurs invisibles, et rendus de plus en plus invisibles par les règles de sécurité. Cependant, les marins se rendent en nombre dans les foyers. Nous voulons les accueillir le mieux possible... et voilà qu'ils se cachent derrière téléphones, et surtout ordinateurs, quelquefois sans même dire bonjour.

Dunkerque ; Les Amis des Marins : Dans le cadre de la formation des bénévoles, accueil, transports, visites, une quinzaine d'entre nous ont visité la Capitainerie du Port de Dunkerque ainsi que la Tour Wattier, vigie du port est. Nous avons été accueillis par Maurice Evain, remplaçant Michel Moal, commandant de Port et absent ce jour là. La visite a commencé par une explication détaillée du fonctionnement de la Capitainerie, son rôle, ses attributions et chacun a pu poser les questions qui l'intéressait pour une meilleure connaissance du déroulé de l'arrivée d'un navire. Devant les écrans de la tour Wattier, nous avons pu suivre, l'entrée d'un navire et découvrir concrètement le travail assuré par les officiers de Port. Ces rencontres sont des moments privilégiés par tous ceux qui

La Commission Portuaire de Bien Etre des Gens de Mer s'est réunie, le vendredi 21 janvier sous la Présidence de M.Livet, Directeur Départemental des territoires et de la Mer qui a rappelé qu'elle a pour rôle l'identification des difficultés rencontrées dans la mise en place et le fonctionnement des moyen et services de bien être des marins (par

Internet devient un concurrent, un adversaire. Les marins sont scotchés aux écrans comme des enfants devant un dessin animé. On est dépassé par l'utilisation d'internet, et pas seulement dans les foyers des marins. Même à bord, la vie au carré en prend un coup avec l'irruption des écrans individuels. Les foyers sont-ils en passe de devenir des self-services ? Il nous faut apprendre à démystifier ordinateur, internet, webcam. Créer des blogs des foyers ? Ou un groupe Facebook – foyer des marins de X ou Y ? Les bras nous en tombent ? Peut-être pas.

- Tel a rappelé que la bonne vieille lettre reste disponible pour de nombreuses relectures quand l'ordinateur s'éteint.
- Telle fait toujours un paquet cadeau quand un marin achète un parfum ; un paquet qui provoque sourires et connivence...
- Telle a rédigé un tableau des "bonjour" et "merci" en quinze langues, tableau aussitôt photocopié et distribué aux participants.
- Tel, pas très bien reçu lors d'une visite à bord, est gratifié d'un splendide et souriant "Ah bonjour, vous revoilà !" lors d'une visite au même bateau quelques semaines plus tard.
- Tel s'émerveille de la curiosité des marins qui cherchent à situer le château d'If... et Lourdes ! En conclusion, la psychologue qui a mené notre réflexion nous rappelle que : même s'il ne le montre pas, ce que le marin cherche, c'est une oreille candide prête à entendre le plus candidement possible l'histoire qu'il a envie de raconter ce jour-là. Le langage, c'est 20% de mots, c'est-à-dire 80% autre chose que les mots : les gestes, les attitudes, les signes, les sourires... 30 bénévoles réunis, c'est bien, si on était le double, ce serait encore mieux. Nous avons terminé notre rencontre par un brainstorming sur le thème de la foire aux bénévoles. » A. de Boissieu.;

s'engagent dans l'accueil, elles permettent non seulement de créer des liens avec les professionnels portuaires, mais resserrent également les liens entre bénévoles qui souvent se croisent sans se rencontrer, assurant des heures de service différentes. Les visites de navires se poursuivent et s'intensifient, avec la distribution du Filipino Balita qui est même envoyé par mail directement à bord de certains navires qui ont quitté le port pour de longues traversées et n'ont pas l'occasion de le recevoir autrement. Les visiteurs rédigent un court résumé de leurs visites, ce qui permettra de regrouper toutes ces informations et de suivre les navires et leurs équipages» MFD

exemple le manque de crédits). Elle ne gère pas l'argent mais recueille les propositions et les souhaits des différentes structures pour améliorer l'accueil et l'aide aux marins en escale au port de Dunkerque. Ces informations sont ensuite transmises au Conseil Supérieur des Risques Professionnels maritimes et du Bien Etre des Gens

de mer et serviront à bâtir le rapport qui sera adressé aux instances internationales maritimes. Les Amis des Marins, la Maison du Marin Britannique et l'Association Loonoise des Amis des Marins ont exposé leur action, leurs problèmes,

Le Conseil de Bien Etre portuaire qui devait se réunir le 17 février dans la foulée de la Commission portuaire a du être reporté à la date du 3 mars. A quelques jours d'intervalle cela permet de mieux comprendre la distinction entre les deux formules.. La seconde, association loi 1901, a un rôle complémentaire et plus de possibilités de gérer un financement. Après la présentation de la situation générale du port par le Président du CBE, Philippe Bertonèche, les représentants des associations d'accueil ont fait le bilan de leurs activités et leur impact sur les liens navires/villes. Ils ont souligné quelques points importants :

- l'information diffusée à bord par les visiteurs de navires et par la plaquette du GPMD remise aux navires à leur passage aux écluses, qui incite les marins à sortir à terre,
- les transports assurés par les minibus des foyers ou les autobus de la ville qui aident les marins à quitter des zones portuaires placées sous code ISPS avec un nombre restreint de points de contrôle qui rallonge le parcours,
- les moyens de communication (téléphone ou internet) mis à la disposition des marins dans les foyers (il n'y a plus de cabines sur les quais depuis longtemps),
- le change de devises qui permet aux

Loon Plage : Un des effets collatéraux de la multiplication des « lap tops » mini micro ordinateurs portables est que le marin passe plus de temps au club à communiquer avec les siens, cela étant bien moins cher que le téléphone , et moins de temps au comptoir , c'est pas pour nous déplaire. Nous comptons rarement plus de quinze marins en même temps ce qui facilite les contacts . On a l'occasion dans le minibus qui assure les transports de bavarder avec ceux. Au club on est souvent invité à admirer l'image d'un nouveau né et à partager la joie du papa. Autre source de satisfaction, c'est de voir de plus en plus de

Calais : Présidente depuis la fondation de l'Association Calaisienne des Amis des Marins (en 2000) Jill Simpson a quitté sa fonction en décembre. C'est Tania Collins qui lui succède dans cette responsabilité pas toujours facile mais elle sait qu'elle peut compter sur ses amis de Dunkerque et qu'elle a le soutien de l'Agism. Merci

St Malo Du 12 octobre au 20 décembre 2010, nous avons eu à nous occuper du "Hilde G" un navire sous pavillon des Comores avec 15 marins des pays de l'ancienne union soviétique. Grâce aux resto du cœur, à la banque alimentaire et au secours catholique, nous avons pu les nourrir; Grâce à François Caillou et à Benoit Faist, nous

répondu aux questions posées par les partenaires et rappelé qu'un de leur but commun est d'aider les marins et de donner une image hospitalière de notre port.

marins de faire des achats, ce dont profite le commerce local (en 2010 ce sont plus de 200.000US\$ qui ont été changés.

Les contributions volontaires des armateurs sont versées dans le cadre d'un accord CBE/ACA (Association Consignataires et Agents Maritimes), formule intéressante parce qu'elle nous responsabilise mutuellement. Quelques rares agents ne la versent pas toujours. Leurs collègues et le Président du CBE ne manqueront pas de leur faire remarquer qu'une contribution de 20€ - le prix de 4 paquets de cigarettes – dans les frais d'escale d'un navire ne représente que peu de choses et ils espèrent les convaincre. Ces contributions sont collectées par le CBE et redistribuées aux foyers des ports Est ou Ouest suivant le lieu d'escale du navire. Interrogé par la presse locale le Président Philippe Bertonèche a précisé le rôle du CBE : *Le CBE chapeaute les associations d'accueil des marins. Il permet de recevoir les subventions des collectivités locales, les dons d'associations philanthropiques et de les reverser, à l'euro près en fonction des actions des différentes associations. C'est un vecteur d'apport de subventions et d'aides à ces associations. Cet argent vient en complément des ressources qu'elles peuvent avoir par ailleurs* « . A.LL.

marins nous demander des tickets de bus, pris en charge par le CBE, pour se rendre en ville et au Centre Commercial distant d'une dizaine de kilomètres. Le bouche à oreilles a bien fonctionné sur les bords pour diffuser l'information. Enfin nous avons eu un nouveau minibus pour remplacer l'ancien bien fatigué après une circulation au terminal minéralier. Un point noir : c'est notre impossibilité d'accueillir les marins qui arrivent en fin d'après midi le dimanche. Nous n'avons pas assez de monde. Espérons qu'avec le service civique qui se met en place nous pourrions trouver une solution. A.LL.

à Jill pour tout ce qu'elle a fait. Nous lui souhaitons d'être à nouveau en pleine forme après quelques semaines de repos et ce voyage maritime qu'elle a en projet. Nous n'oublions pas qu'elle a été notre brillante professeure de visiteurs de navires et les demandes de formation sont déjà nombreuses. A bientôt, Jill. A.LL.

avons pu leur procurer un peu d'argent et les rapatrier Par ailleurs, nous avons obtenu notre permis de construire pour le foyer qui devrait ouvrir en principe début 2012 et nous avons rendez-vous à la région pour discuter gros sous

Rouen : Notre Seamens` Club a accueilli en 2010 i 6096 marins provenant de 80 pays au cours de l'année 2010 Philippins 35% , Ukrainiens 15% , chinois 6% , Russes 5% ...Activité bien soutenue toute l'année avec des pics en juillet aout .A ce jour pas d'autres nouvelles de l'administration en ce qui concerne la CBE Rouen Nous avons des difficultés pour faire renouveler les contrats aidés des salariés comme toutes les associations . Notre association a reçu l'agrément pour accueillir un jeune dans le cadre du Service Civique sur 2011 et 2012 ; nous allons chercher un jeune motivé pour

Le Havre : Au cours de ces premières semaines de l'année 2011 Le Havre a été impacté, tout comme les autres grands ports français, par les mouvements sociaux qui ont eu pour conséquence de diminuer le nombre d'escales de navires porte conteneurs. Par ailleurs, les navires de très grande capacité ne sont plus l'exception dans le port normand car les facilités nautiques des accès sont particulièrement bien adaptées pour les grands navires. On pourrait ainsi craindre une diminution du nombre de marins dans le port du Havre. Il faut relativiser, car si le trafic augmente comme il se doit, même si les navires deviennent plus grands leur nombre devrait peu varier. De plus, il est un secteur qui jusqu'alors est resté peu visité faute de moyens : celui des navires de croisière. Or, aujourd'hui au Havre le nombre d'escales ne cesse de croître et pour la première fois depuis bien longtemps notre port sera tête de ligne pour des croisières vers les capitales de la mer du Nord. L'accueil des marins des paquebots pose de nouvelles contraintes tant en ce qui concerne le créneau d'ouverture du foyer que du nombre de marins concernés. En effet, ce sont non plus quelques dizaines de marins par navire mais plusieurs centaines. Là encore les facilités

Brest : Pas grand-chose à noter sur Brest... nous serons plus diserts pour le prochain bulletin. Cordialement
Alain

Lorient, beaucoup de trafic et de marins : les mouvements sociaux ont fait que certains ont passé 5 semaines à quai. Du coup, ils étaient comme chez eux; L'équipe de bénévoles a bien travaillé, nous en avons 4 nouveaux depuis octobre 2010; l'équipe change. notre AG annuelle a eu lieu le 25/02. 13 %de marins de + qu'en 2009, 25 % bateaux de + et 15 % de bénévoles en +. un budget difficile à boucler et une situation très critique en juillet: merci aux foyers qui ont contribué à nous aider en rachetant une partie de notre (gros) stock de carte sim: cela a aussi contribué à nous sauver. Nous avons embauché un cabinet d'expert comptable (sous les conseils du Directeur départemental des Aff. Mar, du sous-

St Nazaire : Conseil d'Administration du 31 Janvier 2011. Assemblée Générale du 5 Mars 2011

participer à nos activités (aucune charge pour l'association qui accueille) . Toujours difficile de connaître de nouveaux bénévoles et la moyenne d'âge augmente doucement. Toujours plus d'ordinateurs portables équipés Wi-Fi et l'ambiance ne se réchauffe qu'en deuxième partie de soirée . Nous envisageons de former 1 ou 2 salariés ou bénévoles à la mission de visiteur de navires (si cette formation est encore possible) Bonjour à tous. Gérard

nautiques du Havre permettent l'accueil des plus grands navires dont l'équipage peut dépasser le millier. Si les installations du seamen's club restent bien modestes par rapport au nombre possible de visiteurs, tout sera fait pour s'adapter au besoin. Mais évidemment il faut prévoir des rallonges au budget. Le port du Havre ne s'étant pas fait en un jour, la résolution de la nouvelle équation prendra certainement un peu de temps pour répondre au besoin réel. Comme en toute chose, l'important reste de bien poser le problème et d'étudier avec les professionnels les solutions les plus adaptées. Il est certain que la mise en place de la Commission de Bien-être a permis de réelles avancées dans la prise de conscience de l'accueil des marins par tous les membres de la communauté portuaire auxquels il convient de rendre hommage notamment dans cette période qui a été particulièrement difficile pour tous. Mais un bon accueil des marins reste pour un port et une ville, au-delà de l'aspect humain que nous connaissons tous, un atout commercial envers les armateurs et économique pour les commerçants locaux, même si le pouvoir d'achat des marins étrangers reste bien modeste. Ronan Dolain ;

préfet et de la région dans le cadre du CPBE) . La Région Bretagne a fait un audit sur Marin'accueil et le CR nous sera remis début mars...nous attendons aussi une réponse à la demande de reconduction d'emploi associatif régional...Nous avons obtenu 10 000 € de la réserve parlementaire de notre Députée. C'est un vrai soulagement. Nous avons participé aux trophées de la vie locale du crédit agricole et avons gagné le 2ème prix. Nous allons acheter des vélos pour mettre à la disposition des marins le week end. Nous sommes en pleine mutation : plein d'optimisme et de bonne volonté. Bonne continuation à tous, amicalement,
Emmanuelle

Rapport d'activité : Lors de notre A.G. du 27 Février 2010, nous avons décidé de renforcer nos

moyens en interne en nommant un Trésorier adjoint , trouver de nouveaux bénévoles et améliorer notre communication externe, tout en augmentant les services rendus aux marins. Tout d'abord il faut remercier les bénévoles qui ont accueilli un record de 3154 marins contre 995 en 2010. Nous avons eu 2 navires de croisière livrés en Février et Juin, particulièrement le Norwegian Epic avec 1500 marins à bord pendant un mois, le navire n'étant même pas livré. L'aide au transport des marins de Donges/Montoir est allée en augmentant :(Mai à Décembre 2009 49 marins, Janvier à juin 2010 106, Juillet à Décembre 2010 346.) soit un total de 501 depuis le début. L'expérience faisant, nous rencontrons une demande de plus en plus surprenante : même des dockers nous appellent sur leur portable pour aider les marins. L'aide à été financée par le CBE / Subvention Municipale. Pour l'année 2010 nous avons dépensé 6580€ de Taxis, les marins ont contribué pour 2781€ soit un déficit de 3800€ financée par l'aide que nous avons reçu du CBE et de la Municipalité. Pour continuer ce service pour 2011 nous ne disposons plus de moyens. Nous présenterons nos demandes au CBE et à la Municipalité pour son financement. Sur la base des 6 derniers mois ramené en annuel il nous faut une aide de 6200€ pour le transport de 750 marins : 1500€ Mairie, 4700€ CBE. France Bénévolat nous à envoyé plusieurs candidatures mais aucune ne s'est concrétisée. (Une bénévole est restée 2 mois). Une bénévole à démissionné ce qui fait que nous sommes 12. Ce qui est insuffisant. Nous proposons de faire une démarche auprès de l'institut du Shipping pour voir comment les élèves peuvent venir faire des stages de sensibilisation en milieu portuaire. Au niveau du bureau Marie-Christine LE NAY à démissionné de son poste de secrétaire pendant plus de 10 ans et nous la remercions pour son dévouement à la cause des marins. Marion Juigner a proposé sa candidature au poste de secrétaire. Bernard Gourdin s'est consacré toute l'année à se familiariser avec le nouveau logiciel de comptabilité ce qui nous à permis de sortir un résultat d'exercice en un temps record au mois de Janvier sans compter que l'année à été très active compte tenu de la fréquentation. Le taux d'ouverture du foyer est

La Rochelle :Pallice Marin'Escale « Association reconnue d'intérêt général ! » La réponse vient de nous parvenir de la Direction Générale des Finances Publiques : Marin'Escale présente un caractère d'intérêt général. A ce titre, elle entre dans le champ d'application des articles 200-1 et 238 bis du CGI. L'activité d'accueil sans but lucratif, non concurrentielle et s'adressant à tous les gens de mer avec une gestion désintéressée a ainsi été reconnue. L'association peut désormais bénéficier de dons susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt au profit des donateurs. En vertu des dispositions de l'article 238 bis du code général

Extrait d'un journal local : *Marin'Escale au service des autres* .Né en 1994, *Marin'Escale poursuit*

passé de 88 à 93% soit 340 jours. Pour notre communication externe nous avons fait imprimer un FLYER de Marine Accueil en couleur pour la distribution à bord et nous avons enregistré un message sur notre répondeur téléphonique. D'autre part nous avons eu la visite d'Ouest France à l'occasion de l'affluence record des marins du Norwegian Epic et un bel article. Au mois de Décembre nous avons donné 70 paquets de chocolats offerts par le CBE aux marins. Nous avons amélioré le service Internet par l'adjonction de câbles qui permet aux marins munis de leur portable de se brancher. (3 PC ET 3 PORTABLES). Nous avons remplacé la moquette de la mezzanine qui était très sale par des dalles sur un revêtement en liège pour améliorer l'insonorisation du plancher. Enfin le Congrès de la FAAM à Bayonne a donné l'occasion à 5 bénévoles de s'y rendre et faire connaissance avec les autres membres des foyers de France et de la Réunion. La participation des bénévoles à été active au Congrès de l'Observatoire des Droits des Marins à Nantes.

Quelques données statistiques :

- *Vente de 744 cartes téléphoniques représentant 720 heures de communication avec les Philippines par exemple. –

*Change de 85000\$ pour les dépenses des marins dans les commerces Nazairiens.-

* 670 heures de connexion internet. *

« Vente de 175 Tour Eiffel et de 63 casquettes.

Projets 2011. 1/Poursuivre le développement de l'aide au transport des marins de Donges/Donges/Montoir sur St Nazaire et de rechercher quelles nouvelles solutions peuvent être mises en œuvre.

2/Obtenir l'agrément fiscal pour donner des reçus fiscaux en contre- partie de dons ou de frais engagés par les bénévoles.

3/Etudier les possibilités offertes par FREE pour avoir la nouvelle FREEBOX et une borne WI-FI.

4/Approcher l'Institut du Shipping pour engager une collaboration formelle ou informelle avec les étudiants.

5/ Revoir la disposition des cabines téléphoniques pour offrir plus de discrétion.

6/ Poursuivre les démarches pour avoir un panneau Capt.Haddock sur le devant du foyer.

des impôts, ouvrent droit à réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant les versements, effectués par les entreprises au profit des organismes d'intérêt général. Selon l'article 200-1 du CGI , ouvrent droit à réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant les dons effectués par les particuliers au profit des mêmes organismes d'intérêt général. Un reçu fiscal sera établi est transmis à tous les adhérents et donateurs.

lien vers le site internet :

<http://seamensclub-laroche.com/?p=1752>

depuis plus de quinze ans son rôle d'accueillir les marins au long cours. En 2010 plus d'un millier de cargos et plus de 8000 marins ont transité par le

Grand Port Maritime de la Pallice. L'association tente d'apporter du réconfort à ces hommes de la mer partis parfois pendant plus de six mois loin de leurs familles. Un bar, une zone de restauration, une salle informatique avec un accès internet, un espace de jeux (tennis de table et babyfoot) ainsi qu'une bibliothèque, donnent à ces marins du monde entier (Syrie, Ukraine, Philippines...) un lieu pour se retrouver et surtout de la chaleur

Port de Bouc : Nous avons tenu le 9 février 2011 notre AG annuelle et je profite donc de ce n° pour en faire un résumé ainsi que le bilan de l'année écoulée. Tout d'abord un constat, nous n'avons pas été nombreux à l'AG : 16 présents plus 31 pouvoirs pour une centaine d'adhérents à jour de leur cotisation. Les différents rapports ; moral, financier, d'activité, budget prévisionnel et quitus ont été adoptés à l'unanimité. 2010 fut pour notre association une année plutôt satisfaisante. La situation financière est saine, notre activité soutenue ; nous avons accueilli 18.000 marins (11335 à Port de Bouc et 6676 au PC) et pour cela nous avons parcouru 130.000 km. Ce poste de dépense transport commence à peser lourdement sur notre budget à cause de l'augmentation de la fréquentation et surtout du renchérissement du prix des carburants. Un autre point négatif est la baisse des contributions armateurs (-30%) ; à ce propos il faut signaler que celles-ci ne représentent que 5% environ de nos recettes ce qui est inadmissible quand on sait que ce sont finalement les marins qui financent leur propre Bien-être (à hauteur de 40%) avec 40% de subventions des collectivités territoriales. C'est pourquoi nous mettons beaucoup d'espoir dans la Commission de Bien-être des Marins de Marseille, dont les membres ont enfin été désignés et dont la première réunion de mise en place devrait se tenir fin mars, début avril. Souhaitons tous que ce ne soit pas un espoir vain !

Quelques remarques à propos de la fréquentation :
-4 nationalités (Philippines, Indiens, Chinois, Ukrainiens représentent 72% des marins accueillis
- L'annexe du PC a été fermée pendant 45 jours : 15 parce que il n'y avait pas de marins, mais donc 30 par manque de moyens humains d'où l'importance vitale de trouver de nouveaux bénévoles.

- Nous n'avons qu'un seul visiteur et il serait souhaitable de trouver et former une autre personne disponible, surtout quand on sait que

Marseille : L'AMAM a tenu son assemblée générale le lundi 2 février. A la suite de l'amodiation de la gare maritime, la direction du Port Marseille-Fos a décidé de construire un nouveau foyer en éléments modulaires de 210 m². A ce jour nous n'avons pas de précision sur la date de construction. Nous avons été informés que la commission portuaire de bien-être des marins doit se réunir après les élections cantonales. Nous avons fonctionné cette année avec 3 salariés pendant la saison des croisières en plus des 2

humaine. Avec l'augmentation du trafic des cargos marchands, le foyer associatif a élargi ses créneaux horaires. C'est pour cela que, depuis plusieurs semaines, une affiche est visée afin d'attirer de nouvelles bonnes volontés : l'association entend bien poursuivre sa mission, son noyau dur d'une quinzaine de bénévoles et de deux salariés ayant besoin de renfort.

environ 80% des marins ne peuvent pas venir dans nos foyers.

Au niveau des événements nous avons accueilli la session nationale de la MISSION de la MER, le week-end de l'Ascension du 13 au 16 mai, qui a été l'occasion d'échanges fructueux concernant le bien-être des marins, avec les nombreux acteurs présents. Nous avons aussi accueilli le 9 juin une vingtaine de marins du porte-avions USS Harry S. Truman, en escale à Marseille. Enfin fin août nous avons eu la visite de jeunes actifs, engagés au niveau social, associatif ou syndical, du groupe « La Politique une Bonne Nouvelle », qui étaient en stage à Aix-en-Provence. Nous avons aussi vécu la saga du JASMINE en juillet/août, un navire abandonné à Port St Louis avec 9 marins Georgiens à bord, qui n'avait plus touché de salaire depuis 6 mois. Les Amis des Marins de Port de Bouc se sont beaucoup impliqués dans cette affaire, avec d'autres acteurs de la région, pour arriver finalement à une issue honorable. L'équipe des foyers compte maintenant une quinzaine de bénévoles actifs et 9 salariés avec 2 embauches à temps partiel en cours d'année. Nous comptons recruter 2 autres personnes, mais avec la suppression pour l'instant des contrats aidés, cela n'a pas été possible. La fin de l'année fut difficile car 2 de nos salariés ont eu des problèmes de santé sérieux entraînant des arrêts maladie de plusieurs mois. Pour 2011 nous nous aimerions réaliser des travaux importants mais nécessaires : réfection de la toiture, ravalements des façades du bâtiment de Port de Bouc, ainsi qu'une rénovation intérieure des locaux. Cela implique bien sûr beaucoup de frais et donc la nécessité de monter un dossier de financement solide. Enfin notre foyer a 25 ans cette année et nous pensons organiser une fête pour cet anniversaire ou nous espérons pouvoir inviter beaucoup de monde, afin de fêter dignement cet événement. François Basco vé président des « AMIS DES MARINS » De Port de Bouc

salariés en CDI. Le nombre de bénévoles est légèrement en augmentation grâce à ceux envoyés par Marseille-Volontariat. Le foyer de la rue de Forbin a été amélioré par l'AGISM à la suite de la rénovation de la véranda. Le bungalow n'est plus ouvert aux marins à cause du manque de navires. Comme les autres années des membres de l'AMAM ont visité des marins hospitalisés dans les hôpitaux marseillais. Nous avons pu aider financièrement, grâce au Fond de Solidarité Marc Ramel, deux équipages de navires abandonnés par leur

armateur Nous tenons à remercier celles et ceux qui par leurs actions nous aident ainsi que les salariés et les bénévoles qui agissent auprès des marins. L'AMAM a accueilli plus de 46200 membres d'équipage en 2010. 42742 à la gare maritime soit 8000 de plus qu'en 2009 avec une moyenne de 291 marins par jour d'ouverture. 4483 à la rue de Forbin, soit une augmentation de 307 marins par rapport à 2009 et une moyenne de 21 marins par soirée. 657 navires ont été visités par nos équipes. Le compte d'exploitation de 2010 est très légèrement bénéficiaire, de 805 € sur 184 480 €. Les ventes aux marins représentent 67% des produits. Les salaires et charges, 32% des dépenses. Le budget prévisionnel de 2011 est en

Port Réunion : Alain Djeutang nous a transmis le rapport d'activités de son foyer pour 2010 que nous résumons : 4309, marins accueillis de 5-nationalités – 1400 visites de navires – 13400 kms parcourus – Theo Rey est parti en juillet. Le recrutement d'un salarié à mi-temps permet d'assurer un accueil à 2 personnes chaque soir. Les services offerts sont le bar, un billard et un baby foot, une TV satellite, le change, le téléphone et internet + wifi, des journaux anglais, une boutique de souvenirs Le foyer offre des capacités d'hébergement qui ont été utilisées par 73 marins et des élèves de l'EAM. Enfin le transport des marins vers le port ou les centres commerciaux est assuré . Parmi les faits marquants la journée mondiale OMI en septembre a donné lieu à une exposition et une conférence et une réception par l'association des autorités et des partenaires portuaires. Une distribution de cadeaux aux marins a eu lieu pendant les fêtes de Noël

*Alain Djeutang conclut : « Avec l'augmentation de la fréquentation et l'élargissement du créneau horaire d'ouverture, il convient maintenant de susciter des vocations de bénévoles pour accueillir les marins dans les meilleures conditions possibles. Toutes les bonnes volontés et les compétences les plus diverses sont les bienvenues. En 2011, comme toutes les années précédentes grâce à

augmentation de 6% par rapport à celui de 2010 avec une perspective de 25% de marins en plus. Le « panier » du marin est passé de 3,03€ à 2,73€ en 2010. .

Conseil d'administration : Les quatre membres démissionnaires ont été réélus à l'unanimité.

Questions diverses : un bénévole fait remarquer que les transports le soir au foyer de la rue de Forbin posent des problèmes lorsque le nombre de marins dépasse 30, il se demande aussi si le local est bien adapté dans ce cas là. Le directeur de l'hôtel assure que les normes de sécurité sont respectées

l'engagement des bénévoles et des permanents, avec votre soutien et celui de nos partenaires, nous allons continuer à accueillir et fournir des moyens et services de bien-être aux marins dans notre port. Dû à l'affluence du nombre de marins, il apparaît évident qu'il y a une nécessité de développement de la structure de communication prévu pour les marins au Port, à savoir l'aménagement de nouvelles cabines téléphoniques dont le nombre singulier est insuffisant, notamment au port est où l'accès aux cabines publiques est moins évident. Par ailleurs le financement de deux salariés à temps plein ne serait pas un luxe, dans la mesure où les deux permanents à plein temps sont débordés et doivent tout gérer. Aussi, l'ancienneté du minibus nécessite un remplacement inévitable afin de ne pas rencontrer de problèmes dans les transports des marins. Nous soulignons que seule la participation financière des agents et armateurs ainsi que celles des acteurs économiques portuaires pourra nous permettre à continuer à accueillir les marins et à garantir l'emploi de nos permanents qui assurent avec professionnalisme l'animation du foyer et les visites à bord 7 jours sur 7. «